



VILLE DE L'ISLE-ADAM

Séance du : Jeudi 18 mai 2017

CONVOCAION

Date : 10 mai 2017
Affichée le : 10 mai 2017

L'an deux mille dix-sept, le jeudi dix huit mai à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Monsieur Axel PONIATOWSKI, Député-Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 33
Présents : 25
Votants : 32
Pouvoirs : 7
Absent : 1

Etaient présents : M. Philippe LEBALLEUR – Mme Chantal VILLALARD – M. Sébastien PONIATOWSKI – Mme Claudine MORVAN LE BREC'H – M. Jean-Dominique GILLIS – Mme Elodie THABOUREY – M. Michel PASSANT – Mme Agnès TELLIER – M. Alphonse PAGNON - M. Michel LEMEUR – M. Michel VRAY – Mme Julita SALBERT – Mme Martine LÉONHARDT - M. François DELAIS – M. Morgan TOUBOUL - Mme Josette LARROUSSE - M. Bruno DION - M. Gérard BRUNEL – Mme Alexandra GILLARDIN – M. Joël MOREAU – Mme Danièle DEBOUT – Mme Sylvie BRIÈRE – M. Thierry LEFÈVRE – Mme Nadège FAUL.

COMPTE RENDU

Affiché le : 24 mai 2017

Absents représentés

Mme Carole BOULANGER
Mme Armelle CHAPALAIN
Mme Elisabeth DELMAS
Mme Annie PARAGE
Mme Aurélie PROCOPPE
M. Grégor DOERING
M. Olivier HEUZÉ

Pouvoir à Mme Claudine MORVAN LEBREC'H
Pouvoir à M. Alphonse PAGNON
Pouvoir à Mme Martine LÉONHARDT
Pouvoir à M. Michel PASSANT
Pouvoir à Mme Chantal VILLALARD
Pouvoir à M. Sébastien PONIATOWSKI
Pouvoir à Mme Sylvie BRIÈRE

Absent

Monsieur Thierry MALHERBE

Secrétaire de séance : M. Morgan TOUBOUL

Le Conseil Municipal,

- approuve à l'unanimité et sans observation le procès-verbal du 31 mars 2017.

- **Points ajoutés :** n° 11 - Bilan du SITE – Année scolaire 2015-2016.
n° 12 - Rétrocession du bail commercial – 4 Avenue des Bonshommes.
- Informations du Maire.

Manifestations :

Mai

- Jusqu'au 17 septembre* - Exposition Olivier Verley « Dans le sens du paysage » au Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq.
- Jeudi 18 mai* - 20 h 30 – Pièce comique de William Shakespeare « *Beaucoup de bruit pour rien* » jouée à l'extérieur au Château de Stors.
- Vendredi 19 mai* - 20 h 30 – Pièce comique de William Shakespeare « *Beaucoup de bruit pour rien* » jouée à l'extérieur au Château de Stors.

- Samedi 20 mai*
- 9 h à 18 h – Fête du Club de Basket-Ball au Complexe Sportif Amélie Mauresmo.
 - 10 h 30 – Inauguration de l’Aire de jeux du Parc Manchez.
 - 7^{ème} trophée de la Ville de L’Isle-Adam organisé par Via Golf.
 - 18 h à 22 h – En raison de la nuit européenne des Musées 2017, entrée libre, au Musée d’Art et d’Histoire Louis Senlecq
18 h 30 : visite commentée par l’artiste Olivier Verley.
 - 20 h 30 – Pièce comique de William Shakespeare « *Beaucoup de bruit pour rien* » jouée à l’extérieur au Château de Stors.

- Dimanche 21 mai*
- 11 h à 12 h – Animation marché : danse et musique par le CMIA dans les jardins du Castelrose.
 - 16 h – Pièce comique de William Shakespeare « *Beaucoup de bruit pour rien* » jouée à l’extérieur au Château de Stors.

- Vendredi 26 mai*
- Lancement de la Fête de voisins pour l’année 2017.

- Samedi 27 mai*
- 9 h à 18 h 30 - Formation de Secours Civique I organisée par la Croix Rouge dans les locaux de l’association 41 rue de Villiers-Adam.
 - 14 h à 18 h – Fête mondiale du jeu au Parc Manchez, organisée par Pirouette.
 - 15 h 30 – Croisière fluviale « *La Vallée des Impressionnistes* » organisé par OT.
 - 17 h 30 – Croisière fluviales apéritive et musicale, organisée par OT.

- Dimanche 28 mai*
- 11 h à 12 h – Animation marché : musiciens de rue dans les jardins du Castelrose.

- Du mercredi 31 mai
au mardi 13 juin*
- Exposition Sirot au Château Conti.

Juin

- Du vendredi 2
au dimanche 4 juin*
- Les rendez-vous aux jardins en partenariat avec le Conseil Départemental 95 et l’Office de Tourisme.

- Samedi 3 juin*
- 10 h – Remise des prix du Concours d’expression écrite organisé par le Rotary sur la Place du Marché.
 - 15 h 30 – Croisière fluviale « *La Vallée des Impressionnistes* » organisé par OT.

- Dimanche 4 juin*
- 8 h à 19 h – Tournoi de tennis de table au Complexe Sportif Amélie Mauresmo.
 - 11 h – Croisière fluviale « *L’Isle-Adam vue de la rivière* » organisée par OT.
 - 12 h - Pique Nique Place du Pâtis organisé par AVF.
 - 15 h – Course des baignoires, Quai de l’Oise organisé par ACIA.

- Lundi 5 juin*
- Brocante du Centre-Ville organisé par ACIA.

- Samedi 10 juin*
- 11 h – Remise des dictionnaires des écoles publiques au Château Conti.
 - 8 h à 19 h – Compétition régionale Ile de France gym aux agrès (EGA) au Complexe Sportif Amélie Mauresmo.
 - 8 h à 19 h – Journée des débutants du football au Stade Philippe Grante.
 - 10 h à 17 h - Journée porte ouverte avec les Assistantes Maternelles au Relais Assistants Maternels 2 rue Docteur Jean Cailleux.

- 14 h à 18 h – Fête de fin de saison de l’Aikido et tournoi de pétanque au Stade Philippe Grante
- 15 h 30 – Croisière fluviale « *La Vallée des Impressionnistes* » organisé par OT.
- 17 h 30 – Croisière fluviale apéritive et musicale, organisée par OT.
- Dimanche 11 juin*
 - 8 h à 20 h - Election Législative (1^{er} tour).
 - 8 h à 19 h – Compétition régionale Ile de France gym aux agrès (EGA) au Complexe Sportif Amélie Mauresmo.
 - 9 h à 19 h – Tournoi de badminton au Complexe Sportif Amélie Mauresmo.
- Mercredi 14 juin*
 - 14 h à 16 h 30 - Atelier Anthotypede pour les enfants de 6 à 14 ans organisé par le Musée d’Art et d’Histoire Louis Senlecq.
 - Passage du jury pour le Concours communal des Villes Fleuries 2017.
- Samedi 17 juin et dimanche 18 juin*
 - 9 h à 18 h – Exposition Canine sur le Parc Manchez organisée par le Club Canin de L’Isle-Adam.
- Samedi 17 juin*
 - 9 h à 20 h – Finale de la Coupe du Val d’Oise de football au Stade Philippe Grante.
 - 9 h 30 – Sortie nature en forêt domaniale organisée par l’ONF.
 - dès 20 h – Spectacle des majorettes au Complexe Sportif Amélie Mauresmo.
- Dimanche 18 juin*
 - 8 h à 20 h - Election Législative (2^{ème} tour).
 - 9 h à 20 h – Finale de la Coupe du Val d’Oise de football au Stade Philippe Grante.
 - 11 h à 12 h – Animation marché : démonstration de boxe par le Club adamois dans les jardins du Castelrose.
- Mercredi 21 juin*
 - 15 h – Croisière fluviale « *L’Isle-Adam vue de la rivière* » organisée par OT.
- Du mercredi 21 juin au mardi 4 juillet*
 - Exposition Delaplace au Château Conti.
- Jeudi 22 juin*
 - 21 h – Concert « *Romances Italiennes* » à l’église Saint-Martin dans le cadre du Festival d’Auvers-sur-Oise.
- Vendredi 23 juin*
 - 11 h – Remise des diplômes de Secourisme (*Collège et Lycée*) en Mairie.
- Samedi 24 juin*
 - 9 h à 18 h 30 - Formation de Secours Civique I organisée par la Croix Rouge dans les locaux de l’association 41 rue de Villiers-Adam.
 - 14 h 30 – Remise des dictionnaires de l’école Notre Dame (jour de la Kermesse).
 - 17 h 30 – Croisière fluviale « *Festiv’eau* » organisée par OT.
- Dimanche 25 juin*
 - 10 h 30 à 16 h – Journée découverte « *Dans le sens du paysage de Nesles la Vallée à la photographie d’Olivier Verley* » organisée par le Musée en partenariat avec le Parc Naturel du Vexin Français.
 - 11 h à 12 h - Animation marché : balades en poney dans les jardins du Castelrose par le Club hippique de l’Orée de la Forêt.
- Mardi 27 juin*
 - 9 h à 18 h 30 - Formation de Secours Civique I organisée par la Croix Rouge dans les locaux de l’association 41 rue de Villiers-Adam.
- Mercredi 28 juin*
 - 15 h – Croisière fluviale « *L’Isle-Adam vue de la rivière* » organisée par OT.

Juillet

- Samedi 1er juillet* - Ouverture de la saison 2017 de la Plage.
- 15 h – Croisière fluviale « *La Vallée des impressionnistes* » organisée par OT.
- Du mercredi 5 au mardi 11 juillet* - Exposition Delaplace au Château Conti.
- Vendredi 7 juillet* - 19 h - Conseil Municipal.

Travaux :

- Le pavage du parvis de l'Hôtel de Ville est terminé.
- Des travaux de requalification de voirie rue de Pontoise entre l'Avenue des Bonshommes et le Carrefour des Alliés, sont terminés.
- Les travaux d'aménagement de l'aire de jeux sur le Parc Manchez se terminent. De nouvelles plantations (*composées de vivaces, herbacés et autres arbustes*), du nouveau mobilier (*clôtures, bancs et corbeilles*) et de nouveaux jeux, adaptés viennent d'être installés :
 - . pour les tout-petits à partir de 2 ans : espace musical avec xylophone en métal, vibraphone, miroir déformant.
 - . pour les petits de 3 à 5 ans : mur d'escalade, toboggan, balançoires...
 - . et pour les plus grands (plus de 6 ans) : pont à cordes, tunnel/toboggan....

Pour compléter le tout, un espace nautique où s'entremêlent des bateaux de pirates et des hippopotames.

L'inauguration aura lieu le samedi 20 mai à 10 h 30.

- Des travaux sur réseaux ont débuté entre le square Balzac, l'école Dambry et le parking de l'Abbé Breuil. En septembre, seront prévus des travaux de voirie Rue Dambry
- Les travaux de mise en conformité électrique de la halle du marché ont démarré. Cette remise aux normes est prévue durant deux mois. Cela n'entraînera aucune gêne pour les commerçants du marché.
- Le début des travaux concernant la future salle de spectacle est prévu au mois de septembre. Objectif de livraison septembre 2018.
- Chantier de Port L'Isle-Adam : les mesures compensatoires environnementales ont démarré (l'une d'elle, sur les étangs de la Garenne a été complètement exécutée).
- Circulations douces : la Municipalité a souhaité associer tous les acteurs du territoire (*habitants, usagers, commerçants, associations...*) au travers d'un projet de démocratie participative via des ateliers et des questionnaires distribués, puis mis en ligne sur le site internet de la Ville. Les questionnaires ont été largement distribués. Nous commençons à avoir les retours correspondants.

Divers :

- Depuis le samedi 29 avril dernier, démarrage des animations de la Plage (*barques, pédalos et mini-golf*) les week-ends et les jours fériés.
- L'île du Prieuré, berceau de l'histoire de L'Isle-Adam : l'association « *Les Amis de L'Isle-Adam* » a réalisé une plaque retraçant quatre grandes périodes de l'histoire de cette île :
 - . *Au temps des Vikings, la motte féodale.*
 - . *Du moyen-âge à la renaissance, le château fort.*
 - . *De la renaissance à la Révolution, le château des princes de Conti.*
 - . *De la Révolution à nos jours, le château Ducamp (dit château Conti).*

Cette plaque se situe dans le parc du château Conti.

Heures d'ouverture du parc au public été 9 h 30 à 18 h – Hiver : 9 h 30 à 16 h.

- Nouveau site internet du Musée d'Art et d'Histoire Louis Senlecq. L'ancien était devenu obsolète tant dans sa mise en page que dans son fonctionnement. Il était nécessaire pour cet établissement d'avoir un site répondant aux nouvelles normes d'affichage, d'accessibilité et permettant l'ajout de nouvelles rubriques. Le nouveau site correspond désormais à l'identité visuelle du Musée. Il est d'un graphisme sobre, plus moderne, et est également conçu pour être responsive (*il s'affiche sur les différents types de supports : ordinateurs, tablettes, et smartphones*).

Cette interface permet à tous de visualiser l'actualité du Musée, tant les expositions temporaires que la programmation culturelle et pédagogique. L'arborescence des rubriques a été repensée, de nouveaux contenus ont été ajoutés, ainsi que de nouvelles fonctionnalités. Le site permet donc aux internautes de préparer leur visite en amont et de télécharger divers documents (dossiers de presse, livret-jeux...).

- Lors du 20^{ème} Salon de Printemps qui s'est tenu du 12 au 19 mars, Monsieur Alain Gonthier a reçu le prix de la Municipalité pour sa peinture l'Evier.
- Les demandes de cartes nationales d'identité (CNI) sont dorénavant traitées selon les mêmes modalités que pour les demandes de passeports biométriques. Chaque usager peut effectuer une demande de titre d'identité dans n'importe quelle mairie du Département du Val d'Oise équipée d'un dispositif de recueil, et non plus obligatoirement dans sa commune de résidence.
- Les timbres fiscaux dématérialisés : le site « timbres.impots.gouv.fr » permet d'acheter en ligne un timbre fiscal électronique pour la délivrance d'un passeport biométrique. Cette offre permet d'améliorer la qualité du service rendu à l'utilisateur, de simplifier les démarches et le traitement des dossiers. Le timbre électronique supprime également le risque de perte des timbres lors du transfert des dossiers. Plus de renseignements sur les sites timbres.impots.gouv.fr (*site d'achat*) et service-public.fr (*page « comment acheter un timbre fiscal ? »*).
- Lors de la distribution des colis de fin d'année, les membres du CCAS ont réalisé une enquête relative aux activités que les seniors souhaiteraient pratiquer. Pour répondre aux attentes mises en valeur par cette consultation, le CCAS de L'Isle-Adam propose deux activités hebdomadaires :
 - . Gymnastique douce les lundis de 14 h 30 à 15 h 30 au Centre Social Sœur Joannès – Tarif 5 €/cours.
 - . Danse de salon les vendredis de 14 h à 15 h au Centre Social Sœur Joannès – Tarif 60 € par personne pour 10 cours soit 6 euros le cours.

Prochainement :

- . Sortie estivale à la Plage (comme chaque année) : cette fois au Touquet le jeudi 6 juillet.
- . Ateliers d'initiation informatique sur tablettes à partir du mois d'octobre.
- . Des ateliers « sport cérébral » à partir du mois d'octobre.

Commerçants :

- Reprise de librairie, située Grande Rue par la Société Lilybulle, projet d'un concept-store avec presse, librairie et décoration, cadeaux.
- Food Truck « *Recettes Yasmyn*e » cuisine marocaine et orientale, fait maison, situé sur la Place du marché.
- Photographe Franck Burlaud Studio (06 25 95 15 98) : spécialités mariage, couple, famille.
- Conseillère en immobilier chez I@D – Stéphanie BOUCHIN – Décoratrice d'intérieur, Conseillère en design d'espace (06 74 49 71 25).
- La boutique de prêt à porter féminin située rue des Bonshommes est en cours de préemption.
- Gynécologue obstétricien Docteur Caroline LEROUX- 140 rue de Pontoise – RDV par la plateforme Doctolib.

Délibération : n° 2017-05-01

Rapport n° 1 - Décisions du Maire n° 59-2017 à 72-2017

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **prend acte** des décisions n° 59-2017 à 72-2017 prises par le Maire en vertu des délégations consenties par le Conseil Municipal.

Délibération : n° 2017-05-02

Rapport n° 2 - Décision Modificative n° 1 au budget de la Ville

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **approuve** la Décision Modificative n° 1 de l'exercice 2017 de la Ville.

Délibération : n° 2017-05-03

Rapport n° 3 - Garantie d'emprunts – Contrat de prêt Immobilière 3F – Opération 4141L – 2 rue Jean Droit – 66 logements

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DÉLIBÈRE

Article 1 : L'Assemblée délibérante de la Ville de L'Isle-Adam accorde sa garantie à hauteur de 100 % à la Société Immobilière 3F, pour le remboursement des Prêts d'un montant total de 5 998 000 euros souscrits par l'Emprunteur auprès de la Caisse des dépôts et consignations, selon les caractéristiques financières et aux charges et conditions du Contrat de Prêt n° 63446, constitué de 4 lignes de Prêt et du contrat n° 63447 constitué de 1 ligne de prêt.

Lesdits Contrats sont joints en annexe et font partie intégrante de la présente délibération.

Article 2 : La garantie est apportée aux conditions suivantes.

La garantie de la Collectivité est accordée pour la durée totale des Prêts et jusqu'au complet remboursement de ceux-ci et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par l'Emprunteur dont il ne se serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des dépôts et consignations, la Collectivité s'engage dans les meilleurs délais à se substituer à l'Emprunteur pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Article 3 : Le Conseil s'engage pendant toute la durée des Prêts à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des Prêts.

Délibération : n° 2017-05-04

Rapport n° 4 - Recrutement d'agents vacataires pour le Pass-Loisirs

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** d'adopter la création de ces deux postes et d'approuver la rémunération à la vacation mentionnée ci-dessus.
- **Précise** que la vacation se réévalue selon l'évolution du SMIC en vigueur.
- **Dit** que les crédits budgétaires nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois seront inscrits aux budgets 2017 et suivants au chapitre 012.
- **Autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces recrutements.

Délibération : n° 2017-05-05

Rapport n° 5 - Adhésion au groupement de commandes pour les assurances Cyber risques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **adhère** au groupement de commandes pour les assurances Cyber Risques pour la période 2018-2021.
- **Approuve** la convention constitutive du groupement de commandes désignant le Centre Interdépartemental de Gestion de la Grande Couronne coordonnateur du groupement et l'habilitant à signer et notifier les marchés selon les modalités fixées dans cette convention.
- **Autorise** le Maire à signer la convention constitutive du groupement de commandes ainsi qu'à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.
- **Décide** que les dépenses inhérentes à la mise en œuvre du groupement et de ces procédures seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

Délibération : n° 2017-05-06

Rapport n° 6 - Contribution complémentaire au SIPIAP

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** l'attribution d'une participation complémentaire à verser au SIPIAP de 30 236 €.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget 2017.

Délibération : n° 2017-05-07

Rapport n° 7 - Demande de fonds de concours voirie à la Communauté de Communes de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter l'octroi de cette subvention.

Délibération : n° 2017-05-08

Rapport n° 8 - Modifications des membres au Conseil des Sages

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve la nomination de Madame Andrée LAPOSTOLLE et Monsieur Jean-Claude LEVEAU en tant que membres du Conseil des Sages.

Délibération : n° 2017-05-09

Rapport n° 9 - Révision du Plan Local d'Urbanisme – Annule et remplace la délibération 2017-02-09

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **autorise** Monsieur le Maire à engager une procédure de révision du Plan Local d'Urbanisme de la Ville de L'Isle-Adam et de signer tout contrat, avenant ou convention de prestations (ou de services) concernant les études nécessaires à la révision du PLU.
- **Autorise** Monsieur Le Maire à solliciter de l'État, en application de l'article L. 132-15 du Code de l'Urbanisme, qu'une dotation soit allouée à la commune pour couvrir les frais nécessaires à la révision du PLU, ainsi que toutes les autres subventions.
- **Autorise** Monsieur Le Maire à inscrire les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à la révision du PLU au budget 2017 en section d'investissement et qu'ils le seront en tant que besoin sur les exercices suivants.

Délibération : n° 2017-05-10

Rapport n° 10 - Modification du tableau des effectifs de l'année 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **décide** d'adopter les modifications mentionnés ci-dessus sur le tableau des emplois à compter du 1^{er} septembre 2017.
- **Dit** que les crédits budgétaires nécessaires pour couvrir ces dépenses sont inscrites au budget, aux chapitres concernés.

Bilan du SITE pour l'année scolaire 2015/2016

Le Conseil Municipal,

- **prend** acte du bilan 2015/2016 du SITE.

Rapport n° 12 - Approbation du principe de la rétrocession du bail commercial –
4 avenue des Bonshommes et du cahier des charges de rétrocession.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- approuve le cahier des charges relatif à la rétrocession du bail commercial sis 4 avenue des Bonshommes.
- Accepte la rétrocession dudit bail commercial pour un montant de 49.600 €.
- Autorise M. Le Maire ou son représentant à signer tous les actes relatifs à cette transaction.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

Le Député-Maire,



Axel PONIATOWSKI